

## ACTIONS EUROPE

# IMPACT ISR PERFORMANCE

Bénéficiez d'un investissement Socialement Responsable (ISR) offensif en actions européennes

## Privilégiez les actions européennes

Impact ISR Performance, compartiment du FCPE Impact ISR, a pour objectif de surperformer son indicateur de référence le MSCI Europe<sup>(1)</sup> (dividendes nets réinvestis) sur le long terme. **Sa durée de placement recommandée s'étend au minimum sur 5 ans<sup>(2)</sup>. Ce fonds s'adresse aux investisseurs recherchant un placement résolument offensif.**

Impact ISR Performance a **un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».**

Impact ISR Performance est investi, au travers du compartiment de la SICAV maître, quasi exclusivement en actions, en privilégiant celles des **grandes entreprises européennes**. Impact ISR Performance est un FCPE nourricier<sup>(3)</sup> du compartiment Impact ES Actions Europe de la SICAV maître de droit français Impact ES.

La politique d'investissement du compartiment consiste à sélectionner des **actions de sociétés européennes**, principalement de grande capitalisation, en analysant leur situation économique et financière ainsi que leurs impacts extra-financiers. Impact ISR Performance met en oeuvre une approche ISR en combinant principalement des **approches ESG centrée sur les Objectifs de Développement Durable et « Best-In-Universe »**, complétées par des approches d'exclusions sectorielles et d'engagement définies au sein du prospectus.

## Bénéficiez d'une sélection rigoureuse d'entreprises responsables

Impact ISR Performance investit, au travers du compartiment de la SICAV maître, dans des **actions de sociétés européennes, sélectionnées tant pour leurs qualités financières que pour leur profil extra-financier**. Cette sélection s'organise en trois étapes :

- 1 Analyse stratégique :** les équipes de gestion actions et de recherche investissement responsable de Mirova cherchent à identifier les entreprises qui ont une exposition significative aux thèmes d'investissement jugés porteurs sur le long terme. Pour cela, des thématiques d'investissement durables ont été identifiées, telles que l'énergie, la mobilité, l'habitat et les villes, les ressources naturelles, la consommation, la santé, les technologies d'information et de la communication.
- 2 Analyse tactique :** parmi les sociétés repérées à l'étape 1, l'équipe de gestion sélectionne celles qui présentent le potentiel de surperformance le plus élevé à moyen terme (3-5 ans).
- 3 Sélection de valeurs :** au sein des valeurs sélectionnées à l'étape 2, l'équipe de gestion définit une liste de titres sur lesquels le fonds est susceptible d'investir. Une analyse approfondie est alors menée pour chaque société tant d'un point de vue financier (qualité du positionnement stratégique, du management, solidité financière) qu'au regard des critères Environnementaux, Sociaux / Sociétaux et de Gouvernance (ESG). L'analyse des critères ESG s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères (à titre d'exemple, pour le pilier **Environnemental** : pollution, biodiversité, changement climatique ; pour le pilier **Social** : libertés fondamentales, santé et développement ; pour le pilier **Gouvernance** : vision stratégique long terme, responsabilité et partage du pouvoir).

Sur la base de ces travaux, la gestion estime le potentiel de création de performance boursière avant de procéder à la sélection finale de valeurs.

L'équipe de recherche investissement responsable de Mirova met par ailleurs en place des actions « d'engagement », avec les entreprises détenues en portefeuille pour faire avancer leurs pratiques sur les sujets ESG lorsque nécessaire (rencontre des entreprises sur des sujets spécifiques).

## LES POINTS CLÉS

- Un placement offensif, essentiellement sur les actions d'entreprises européennes socialement responsables
- L'expertise de l'un des leaders et pionniers de l'ISR en France et en Europe
- Une sélection rigoureuse des actions associée à un encadrement du risque
- Un fonds labellisé par le CIES



## FOCUS



**Mirova**, affilié de Natixis Investment Managers, est une société de gestion dédiée à l'investissement durable.

Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de **combiner création de valeur sur le long terme et développement durable**. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions adaptées à leurs besoins et à fort impact.

### Qu'est-ce que l'Investissement Socialement Responsable ?

Dans le cadre de la gestion d'un fonds ISR, les décisions d'investissement sont fondées sur des **critères sociaux, éthiques ou environnementaux**, en plus des critères financiers traditionnels. Ces critères peuvent être, par exemple, de ne pas investir dans certains domaines (par exemple armement, jeux) ou de choisir d'investir dans des entreprises qui répondent à des normes, en particulier en matière sociale ou environnementale.

(1) Cet indice est publié par MSCI. Il est disponible sur le site Internet [www.msicibarra.com](http://www.msicibarra.com) - (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. - (3) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM / Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM / FIA dépasse 90 % de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM / FIA maître, en raison de ses frais de gestion.

## INDICATEUR DE RISQUE



Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

## LES RISQUES

Le fonds est principalement soumis au risque de perte en capital, au risque actions, au risque en matière de durabilité, au risque de change, au risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations et au risque pris par rapport à l'indicateur de référence.

## LES ÉQUIPES

**Natixis Interépargne**, la référence en épargne salariale et retraite du groupe BPCE, accompagne les entreprises de toutes tailles dans la mise en place et la gestion de leur épargne salariale et retraite ainsi que de leur actionariat salarié pour en faire un moteur de performance. Elle s'appuie sur les offres de gestion financière de Natixis Investment Managers, spécialiste de la gestion active au service de l'épargne salariale.

**Natixis Investment Managers Solutions** s'appuie sur les expertises de plus de 20 sociétés de gestion active dans le monde, affiliées de Natixis Investment Managers, afin de délivrer des solutions sur-mesure aux investisseurs grâce à des experts en allocation, gestion des risques et construction de portefeuilles. Natixis Investment Managers Solutions fait partie de Natixis Investment Managers, un des plus importants gérants d'actifs dans le monde.

## Caractéristiques principales

Nom du fonds	Impact ISR Performance (compartiment nourricier du compartiment Impact ES Actions Europe, un compartiment de la SICAV maître Impact ES)
Univers d'investissement	Actions européennes
Fonds de fonds	Oui, fonds nourricier
Fonds maître	Compartiment Impact ES Actions Europe
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Actions internationales
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	25 juin 2002
Devise	Euro
Indicateur de référence <sup>(1)</sup>	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	15 €
Durée minimale de placement recommandée	5 ans <sup>(2)</sup>
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(1) L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds. - (2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

## CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74\* pour les épargnants 02 31 07 74 00\*  
\* coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par Internet** : [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com)
- **Par l'appli mobile** : sur Googleplay et Appstore
- **Par courrier** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

## Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
  - souscription à l'entrée : au plus égale à 5% du montant du versement
  - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
  - souscription : néant
  - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :  
0,05 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds pour la part, A0 et I2 (charge entreprise) ; 0,55% part A1 et 0,76% part A2
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :  
0,7 % TTC maximum l'an de la partie de l'actif net du compartiment investie en parts ou actions d'OPCVM / de FIA<sup>(3)</sup>

(3) Fonds d'Investissement Alternatif.

### POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en février 2023, est produit à titre purement indicatif et à destination de clients non professionnels. Investissements ESG – Limites méthodologiques : En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le Gestionnaire financier à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que le Gestionnaire financier évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier. Les caractéristiques, le profil de risque et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Documents d'Informations Clés (DIC) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Le fonds cité dans ce document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus, Documents d'Informations Clés (DIC) et les documents périodiques sont disponibles sur le site Internet [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants) ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : <https://www.im.natixis.com/fr/natixis-investment-managers-international>. Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient être tenus responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

**Natixis Interépargne** : Société Anonyme au capital de 8 890 784 € - RCS Paris 692 012 669 - Entreprise d'investissement agréée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - Siège social : 59, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris

**Société de gestion : Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 € - 329 450 738 RCS Paris - Société de gestion de portefeuille agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

**Mirova** - Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014 - 59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris. Mirova est une filiale de Natixis Investment Managers International